

2017 / 2018

Livret d'accueil
des étudiants

af

Alliance Française
Grenoble



af

Alliance Française



Informations pratiques / contacts

L'accueil



L'accueil administratif est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30
Au 7 rue Elisée Chatin
38100 Grenoble

Venir à l'Alliance Française de Grenoble



Tram C – Arrêt FOCH-FERRIE
BUS Ligne C3 – Arrêt FOCH-FERRIE

De la gare :

Tram A – direction Echirolles. Descendre à l'arrêt Chavant et prendre le tram C – direction Seyssins – Le prisme. Descendre à l'arrêt Foch Ferrié.

Vos interlocuteurs



Accueil/ administration/ informations

Anahide FAYE contact@afgrenoble.org

+33 (0)4 76 56 25 84

www.afgrenoble.org



La Directrice

Kim DEBY contact@afgrenoble.org

Réseaux sociaux



Alliance Française

Procédure administrative pour l'inscription

1. Pour valider l'inscription

Pour valider votre inscription vous devez remplir les formalités suivantes :

- ⇒ Remplir le formulaire d'inscription (en ligne ou par mail)
- ⇒ Remettre un document d'identité (carte d'identité ou passeport)
- ⇒ Avoir pris connaissance et signer les Conditions Générales de Vente (voir annexe 1)
- ⇒ Avoir effectué le règlement total de votre formation avant le début des cours (sauf pré-inscription)

Si vous avez besoin d'un document de pré-inscription pour une demande de visa, vous devez :

- ⇒ Remplir le formulaire d'inscription (en ligne ou par mail)
- ⇒ Remettre une photocopie d'un document d'identité (carte d'identité ou passeport)
- ⇒ Avoir pris connaissance et signer les Conditions Générales de Vente (voir annexe 1)
- ⇒ Payer au minimum 2 sessions complètes ainsi que les frais d'inscription pour l'envoi d'une attestation sur demande.

2. Formalités / informations à savoir

Avant d'arriver à l'Alliance Française de Grenoble

Tous les étudiants venant en France doivent être en mesure de fournir une preuve d'identité.

- Si vous êtes citoyen d'un pays membre de l'Union Européenne, une carte d'identité de votre pays d'origine en cours de validité peut être acceptée.
- Si vous êtes membre d'un pays hors UE, vous devez posséder un passeport provenant de votre pays d'origine. Le passeport doit être valide pour toute la durée de votre séjour en France.

Si vous êtes étudiant hors UE :

Demandez le visa correspondant à la durée de votre séjour à l'Alliance Française de Grenoble

- Le visa court séjour « Visa Schengen », pour un séjour inférieur à 3 mois (maximum 90 jours)
- Le « visa long séjour valant titre de séjour », pour un séjour de 90 jours à un an.

Ce visa vous permettra de séjourner en France et de circuler librement dans l'espace Schengen sans faire la demande d'un titre de séjour spécifique. Le visa vaut titre de séjour pour la durée demandée.

Dès votre arrivée en France, ce visa doit être validé par l'Office Français d'Immigration et d'Intégration (OFII). Pour cela, vous devez transmettre le formulaire « Visa long séjour – Demande d'attestation OFII » à l'OFII qui vous convoquera pour apposer la vignette de validation sur votre visa.

Les visas long séjour : séjour supérieur à 90 jours

Le visa long séjour permet de séjourner en France et de circuler librement dans l'espace Schengen et fait l'objet à l'arrivée en France d'une demande de titre de séjour spécifique auprès de l'Office Français d'Immigration et d'Intégration (OFII).

Si vous n'avez pas le visa approprié, vous vous exposez à une expulsion du pays.

Pour des informations complémentaires, vous pouvez consulter le site du Ministère des Affaires Etrangères :

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/venir-en-france/>

Une fois inscrit à l'Alliance Française de Grenoble, vous recevrez un certificat de pré-inscription ou d'inscription qu'il faudra joindre à votre demande de visa.



Alliance Française

Procédure administrative pour l'inscription

3. Paiement

Procédure

Le paiement s'effectue avant le début de la formation. Plusieurs possibilités s'offrent à vous :

Sur place :

- ⇒ Avant le début de la formation à l'accueil administratif (7 rue Elisée Chatin – 38100 Grenoble) du lundi au vendredi de 9h à 12h30.
- ⇒ Moyen de paiement : espèces, chèque à l'ordre de l'Alliance Française de Grenoble ou carte bleue (VISA)

A distance :

- ⇒ Par chèque ou par virement bancaire

Condition de remboursement*

* Voir Conditions générales de vente - Annexe 1 (p8-10)

4. Sécurité sociale étudiante

Tous les étudiants intégrant les formations de l'Alliance Française de Grenoble sont tenus de nous apporter la preuve de leur couverture sociale en France.

Pour les étudiants de l'Union européenne

Si vous possédez déjà une assurance santé dans votre pays d'origine, vous devez demander la Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM) en vous renseignant auprès de votre Caisse d'Assurance Maladie au plus tard deux semaines avant votre départ. Grâce à cette carte, tous frais de médecin, médicaments ou d'hôpital vous seront remboursés au même titre qu'un citoyen français.

Si vous ne bénéficiez pas d'une assurance maladie dans votre pays d'origine, vous devrez souscrire à une assurance santé étudiante dès votre arrivée à Grenoble.

Deux organismes proposent
SMERRA et la LMDE

des assurances santé : la



SMERRA
15 rue Saint-Joseph
38000 Grenoble
<https://smerra.fr>



LMDE
1 rue Beyle Stendhal
38000 Grenoble
<https://www.lmde.fr>
+33 (0) 811 50 56 33

Pour les étudiants hors UE

Si vous avez moins de 28 ans et que vous êtes inscrit à l'Alliance Française de Grenoble pour plus de 3 mois, l'immatriculation à la Sécurité Sociale Etudiante ainsi que l'affiliation à l'URSSAF sont obligatoires auprès d'un des deux organismes SMERRA ou LMDE. L'Alliance Française doit vous aider dans cette démarche.



Alliance Française

Procédure administrative pour l'inscription

Procédure

- ⇒ Choisir entre la SMERRA et la LMDE
- ⇒ Remplir le formulaire CERFA, tamponné par l'Alliance Française de Grenoble
- ⇒ Préparer un chèque à l'ordre de l'URSSAF de 217€

Après souscription, vous recevrez un numéro de Sécurité Sociale puis une « Carte Vitale » (carte d'assurance santé)

Si vous avez plus de 28 ans, vous ne pourrez pas souscrire à l'assurance santé française.

Vous avez deux options :

- ⇒ Vous pouvez souscrire à une assurance santé dans votre pays d'origine.
- ⇒ Vous pouvez souscrire à une assurance privée

Vous êtes dispensé si :

- ⇒ Vous êtes déjà affilié à la Sécurité Sociale par le biais d'une inscription dans un autre établissement d'enseignement supérieur,
- ⇒ Vous êtes ressortissant de l'Union Européenne, détenteur d'un formulaire E106, E109 ou E121 et/ou de la carte européenne d'assurance maladie (CEAM) en cours de validité.
- ⇒ Vous êtes salarié, déclaré à la Sécurité sociale par votre employeur
- ⇒ Vous disposez déjà d'une assurance privée équivalente.
- ⇒ Vous êtes boursier du gouvernement français

Ces organismes vous proposent également des assurances privées individuelles

Comment ça marche ?

L'assurance santé française ne couvre qu'au maximum 70% du coût total d'une visite chez le médecin, d'achats de médicaments ou de soins hospitaliers. Les citoyens français décident de payer la différence ou bien de souscrire à une assurance privée appelée « mutuelle ». Sans mutuelle ou autre assurance privée, vous devrez payer la différence.

Vous aurez à « faire l'avance » (soit à payer votre traitement et votre visite chez le médecin). Ce n'est que par la suite que la Sécurité Sociale vous remboursera.



Alliance Française

Les formations de l'Alliance Française de Grenoble

5. Les formations*

* voir brochure - Annexe 2

Programme de formation

Les cours de l'Alliance Française de Grenoble intègrent les dispositions du « Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues » et propose un enseignement original, centré sur l'apprenant, en groupes restreints.

Les cours sont conçus en fonction des besoins et des intérêts des étudiants.

Leur motivation est ainsi constamment sollicitée. Le programme des cours est également étroitement lié à l'environnement français et plus particulièrement régional : techniques d'écoutes, jeux de rôle, enrichissement du lexique... s'ajoutent des cercles de conversations (café français) et des possibilités de participer à des manifestations culturelles, festives...

Les formateurs de l'Alliance Française de Grenoble sont qualifiés et possèdent de l'expérience d'enseignement à des publics variés. Ils pratiquent une pédagogie moderne, communicative et pragmatique. Ils ont le souci de développer l'autonomie de l'apprenant ainsi que sa participation active.

Niveau A1 (CECR)

1 session de 80h

Cours intensif : Alter
Ego+ dossier 0 à 4

A l'oral, l'apprenant(e) peut comprendre des expressions familières et simples de la vie quotidienne. Il/elle peut communiquer dans des situations très simples mais il/elle a souvent besoin que son interlocuteur répète ou reformule.

A l'écrit, l'apprenant(e) peut comprendre et écrire des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité

Niveau A2 (CECR)

2 sessions de 80h

Cours intensif : Alter
Ego+1 dossier 5 à 8
Puis Alter Ego+2 dossier 1 à 3/4

A l'oral, l'apprenant(e) comprend de quoi il est question dans une discussion sur un thème familier.

Il/elle peut communiquer dans une situation simple et familière à laquelle il/elle a été préparé(e), ne comportant qu'un échange d'informations simples et directes sur des activités et des sujets familiers.

A l'écrit, l'apprenant(e) comprend l'essentiel d'un texte ou d'un courrier simple et court traitant d'un thème ou d'un domaine qui lui est familier. Il/elle peut écrire une lettre personnelle simple.

Niveau B1 (CECR)

2 sessions de 80h

Alter Ego+2 dossier 5 à 8
Puis Alter Ego+3
Dossier 1 à 4

A l'oral, l'apprenant(e) peut comprendre et prendre part, sans préparation, à une conversation sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel qui concernent la vie quotidienne.

A l'écrit, l'apprenant(e) peut comprendre et rédiger sans difficulté une lettre personnelle ou un texte simple et cohérent sur des thèmes familiers.

Niveau B2 (CECR)

3 sessions de 80h

Alter Ego+3 dossier 5 à 8
Puis Alter Ego+4

A l'oral, l'apprenant(e) peut participer activement à une conversation dans des situations familières.

Il/elle est capable aussi de présenter et de défendre une opinion.

A l'écrit, l'apprenant(e) peut comprendre et rédiger des textes clairs et détaillés sur une grande gamme de sujets relatifs à ses intérêts.

Les supports pédagogiques

L'Alliance Française de Grenoble utilise le manuel Alter Ego+ pour les cours intensifs.

Pour les autres types de cours, c'est le formateur qui détermine le support utilisé et informe les étudiants. Vous avez la possibilité d'acheter le manuel à l'Alliance Française de Grenoble ou directement en librairie.

L'Alliance Française de Grenoble fournit les supports photocopiés.



Alliance Française

Les règles de vie à l'Alliance Française de Grenoble

Suivi administratif

L'assiduité est vérifiée lors de chaque cours avec une feuille d'émargement que le formateur vous fera signer. A la fin de votre formation, celui-ci calculera vos heures et déterminera un votre niveau. Ils figureront sur votre attestation de suivi de cours à l'Alliance Française de Grenoble qui vous sera remise le dernier jour de votre formation (sur demande).

Programme de formation

Votre formateur vous donnera à la fin de la première semaine de formation un syllabus décrivant le programme pédagogique de la session en cours.

Programme culturel

Chaque mois, L'Alliance Française de Grenoble vous propose un programme culturel. Il est affiché dans les parties communes et est visible sur les réseaux sociaux : Facebook et Instagram.

Pour participer aux activités, vous devez vous inscrire à l'accueil sur les fiches d'inscriptions ou nous contacter par mail.

Attention : certaines activités peuvent être payantes. Pour le règlement de celles-ci, s'adresser à l'accueil.

Droit à l'image

Au début de chaque formation, le formateur vous fera signer un document de droit à l'image. Vous êtes en droit de refuser de le signer. En le signant, vous acceptez l'utilisation et l'exploitation de votre image dans le cadre de la promotion de l'association, notamment sur le site internet ou les différents réseaux sociaux, ainsi que sur les supports de publicité.

Pause

Cours intensifs : une pause de 20 minutes est prévue sur les 4 heures de cours quotidiennes

Pour les autres types de formation, pas de pauses prévues.

La ponctualité

Pour le bon déroulement du cours, il est nécessaire que vous soyez à l'heure en début de cours ainsi qu'à la reprise après la pause. Le formateur est en droit de vous refuser l'accès à son cours si le retard est trop important.

L'évaluation/ test de positionnement

Vous serez évalué à plusieurs reprises lors de votre formation.

Au début de la formation vous participerez à un test de positionnement (French Placement Test) pour déterminer votre niveau et pour vous répartir dans les différents groupes de niveau.

Au cours de la formation, votre formateur vous évaluera pour faire un point sur vos acquis et ajuster si besoin la formation.

A la fin de la formation, vous ferez un test de fin de session qui déterminera votre niveau actuel et votre passage au niveau supérieur.

L'Alliance Française de Grenoble est un centre agréé pour les passations d'examens officiels. Pour l'évaluation du niveau de français, nous offrons la possibilité à nos stagiaires de passer le TCF Tout Public (Test de connaissance du français) à un tarif préférentiel. Des sessions sont organisées au moins 2 fois par mois.



Alliance Française

L'hébergement

6. L'hébergement



Les résidences étudiantes

Nous vous proposons plusieurs choix de résidences étudiantes avec lesquelles nous avons un contact privilégié

◆ **Résidence Hôtelière Marie-Curie**

Adresse : 58 rue Félix Esclangon - 38000 GRENOBLE

◆ **Résidence Universitaire La Houille Blanche**

Adresse : 90 Avenue Jules Vallès, 38100 Grenoble



Les familles d'accueil

Nous pouvons vous mettre en relation avec des familles d'accueil. Pour cela, il faudra prendre contact avec l'administration par courriel : contact@afgrenoble.org en précisant votre demande.

Service proposé uniquement pour les étudiants inscrits à une session de cours.



Les hôtels

Nous vous proposons plusieurs choix d'hôtels avec lesquelles nous avons un contact privilégié

◆ **Hôtel Le Splendid *****

Adresse : 22 rue Thiers, 38000 Grenoble

◆ **Hôtel Residhome Appart Hôtel Caserne de Bonne ******

Adresse : 21 rue Lazare Carnot, 38100 Grenoble



Alliance Française



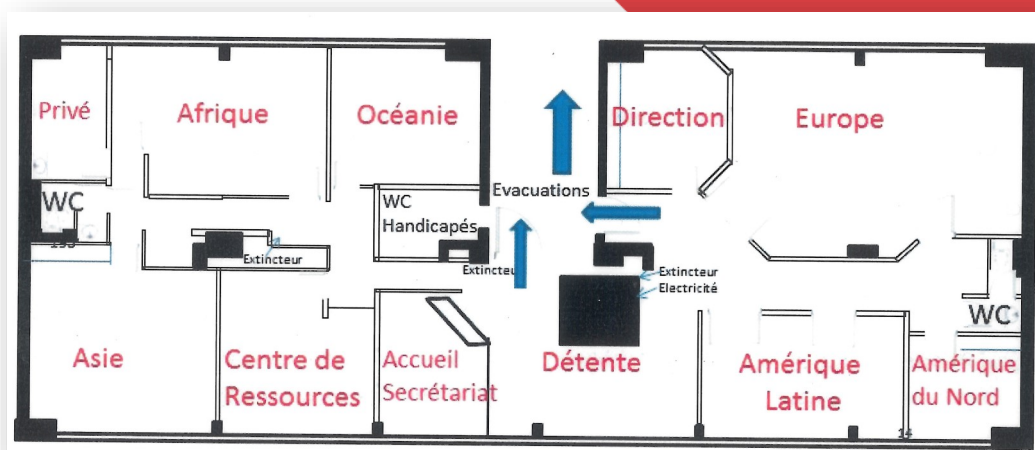
Les locaux de l'Alliance Française de Grenoble

7. Les locaux

Les locaux de l'Alliance Française de Grenoble

Des extincteurs sont placés à différents endroits de l'Alliance Française de Grenoble. Ils sont signalés sur le plan des locaux..

Une machine à café payante et a votre disposition dans l'espace détente.



Numéros d'urgence en France



SAMU



Police
Gendarmerie



Pompiers



Toutes
urgences



Alliance Française

Conditions générales de vente 2017/2018

ANNEXE 1

Conditions d'admission

Pour être admis au cours de groupe de l'Alliance Française de Grenoble, le stagiaire doit être âgé de minimum 18ans. L'Alliance Française de Grenoble ne peut être tenue pour responsable des difficultés ou de refus d'obtention de visa long séjour ou de titre de séjour. En cas de refus de visa, et sur présentation **UNIQUEMENT** de l'original d'une lettre officielle des autorités concernées, les frais de scolarité ou de pré-inscription pourront être, éventuellement, remboursés après analyse du dossier. Toutefois, les frais administratifs ne seront, en aucun cas, remboursés.

Conditions financières

La participation aux cours nécessite le règlement des frais suivants :

- ⇒ Les frais annuels d'inscription : Cette redevance forfaitaire de 50€ permet au stagiaire d'être inscrit à l'Alliance Française de Grenoble. Les frais d'inscription sont valables pour tous nos formations pour une durée de 12 mois, de date à date. Ce droit n'est, en aucun cas, remboursable en cas d'annulation de l'inscription ou pré-inscription au cours. Ces frais ne comprennent pas la fourniture des manuels pédagogiques.
- ⇒ Les frais de scolarité : Ils doivent être acquittés impérativement avant le début de la formation. Dans le cas contraire, l'Alliance Française de Grenoble se réserve le droit de ne pas accepter le stagiaire à la salle de cours tant que les sommes dues n'ont pas été réglées.
- ⇒ Les paiements peuvent s'effectuer : Par chèque, par carte bancaire, en espèces, par virement ou prélèvement bancaire. Dans le cas de virement international, les frais bancaires éventuels sont totalement à la charge du stagiaire. Les chèques bancaires provenant de banques étrangères et la carte American Express ne sont pas acceptés.

Inscription aux cours

Test de positionnement :

Avant toute inscription, il est préférable d'effectuer un test de positionnement qui définira le niveau de français du futur apprenant. Son niveau sera déterminé par un test écrit complété par un test oral effectué par un formateur qualifié.

Pré-inscription

Le stagiaire peut effectuer une pré-inscription soit par courriel (contact@afgrenoble.org), soit par courrier à l'adresse suivante :

Alliance Française de Grenoble
7 rue Elisée Chatin
38100 Grenoble

Soit sur place, dans les locaux de l'Alliance Française (7 rue Elisée Chatin – 38100 Grenoble)

Pour être valablement préinscrit, le stagiaire doit effectuer les formalités suivantes :

Remplir la fiche de renseignements. Elle peut être envoyée par courriel à contact@afgrenoble.org ou par courrier à l'Alliance Française de Grenoble, 7 rue Elisée Chatin – 38100 Grenoble ou déposée sur place.

Régler un acompte selon les modalités de son inscription. Cet acompte est non remboursable sauf en cas de maladie grave et/ou d'incapacité dûment justifiée par un certificat médical ou refus de visa dûment attesté par les autorités compétentes.

Inscriptions

Pour toute inscription, une fiche de renseignement doit être complétée et les pièces suivantes doivent être fournies : pièce d'identité, attestation de sécurité sociale, conditions générales signées, devis signé (le cas échéant) et paiement total des sommes dues. Le dossier doit être complet avant le début de la formation.



Alliance Française

Conditions générales de vente 2017/2018

Pour les stagiaires inscrits à l'année :

L'inscription est basée sur un total de **minimum 400 heures de formation** (5 sessions de 80 heures) au tarif en vigueur (voir calendrier et tarifs 2017/2018)

Le stagiaire doit fournir à l'Alliance Française de Grenoble, avant le début de la formation :

- Une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport),
- Une attestation d'assurance – Responsabilité Civile,
- Une attestation de couverture Santé à jour.

Conformément à législation française, le stagiaire doit remettre à l'Alliance Française de Grenoble tout document prouvant sa couverture en cas de maladie. Si le stagiaire n'est pas en possession de cette attestation, il devra s'affilier à une caisse d'assurance française.

Pour les stagiaires inscrits à une ou plusieurs sessions ou en tutorat :

Le stagiaire doit également fournir à l'Alliance Française de Grenoble, avant le début de la formation :

- ⇒ Une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport),
- ⇒ Une attestation d'assurance – Responsabilité Civile,
- ⇒ Une attestation de couverture Santé à jour.

Toute personne de niveau débutant devra obligatoirement être présente dès le début de la session et ne pourra pas rejoindre une session en cours, sauf avis favorable d'un formateur qualifié.

Report/ annulation – remboursement

Avant le début des cours :

Report : Il est possible de différer son inscription à une formation, si celle-ci n'a pas encore débuté, pour un report maximum de 3 mois. Un seul report est autorisé, sous réserve de la réception par l'Alliance Française de Grenoble d'une demande écrite au moins 15 jours ouvrés avant la date initialement prévue de début de la formation en précisant les motifs liés à cette demande. (Ex : Refus de visa dûment attesté par les autorités françaises, la maladie grave certifiée par un médecin...)

Annulation : Le montant des frais de scolarité est non remboursable, sauf en cas de maladie grave et/ou d'incapacité dûment justifiée par un certificat médical ou refus de visa dûment attesté par les autorités françaises (documents originaux)

Après le début des cours :

Report : Aucun report de formation non suivie ne peut-être accordé.

Annulation : Aucun remboursement de formation non suivie ne sera accordé

Toutefois, en cas de survenance de maladie grave et/ou d'incapacité dûment justifiée par un certificat médical, empêchant de suivre la formation pendant une durée de plus de 4 semaines consécutives, le stagiaire pourra demander le remboursement des frais de scolarité au prorata des cours non suivis (à l'exclusion du Droit annuel d'inscription qui reste acquis à l'Alliance Française de Grenoble). Pour les tutorats, en cas d'annulation, moins de 24 heures à l'avance, sauf en cas de survenance de maladie grave et/ou d'incapacité dûment justifiée par un certificat médical, le cours sera facturé.

Absence ponctuelle : Une absence ponctuelle ne sera ni remplacée, ni remboursée



Alliance Française

Conditions générales de vente 2017/2018

Absences – changement de programme et modifications

L'Alliance Française de Grenoble se réserve le droit :

D'annuler une formation où le nombre de stagiaires serait insuffisant. Dans le cas où une autre formation de niveau équivalent ne pourrait être proposée, l'intégralité des frais de scolarité correspondants sera remboursée au stagiaire.

De modifier, en cas de nécessité, les horaires, les dates de session et le lieu, sous réserve d'en informer préalablement le stagiaire.

De modifier les prix indiqués

Assurances

Les assurances sont à la charge du stagiaire et sont obligatoires pour les inscriptions à l'année (Responsabilité Civile et couverture santé). Les objets, effets, mobiliers, véhicules et valeurs des stagiaires ne sont pas garantis contre le vol, les pertes ou dégradation, qu'elle qu'en soit la cause. Les parties conviennent donc que la responsabilité de l'Alliance Française de Grenoble ne pourra jamais être engagée à ce sujet.

Test de fin de session et attestation d'assiduité

Les formations doivent être suivies avec assiduité (au minimum 85% des heures prises). Dans le cas contraire, aucune attestation ne sera délivrée. Le niveau évalué par le formateur ne pourra en aucun cas être remis en question. Tout stagiaire qui ne passerait pas ce test prévu par le formateur ne pourra être admis en niveau supérieur. En fin de session, une attestation de suivi de cours indiquant le nombre d'heures de présences et de niveau sera remise au stagiaire sur demande.

Exclusion

En cas de manquement par le stagiaire du respect des personnes, des lieux, des consignes élémentaires de sécurité et de comportement, l'Alliance Française de Grenoble se réserve le droit d'interrompre la formation de la personne fautive, sans aucun remboursement.

Droit de l'utilisation de l'image

L'Alliance Française de Grenoble peut être amenée à prendre des photos des stagiaires afin des les utiliser pour illustrer une brochure, une publicité, son site internet, ses pages Facebook et Instagram, sauf avis contraire du stagiaire. Cet avis devra nous être notifié par écrit, au plus tard lors de l'inscription.

Droit d'accès aux fichiers informatiques

Les informations demandées au stagiaire lors de son inscription ne sont transmises qu'aux personnes physiques ou morales qui sont expressément habilitées à les connaître. Tout stagiaire peut demander à l'Alliance Française de Grenoble la communication des informations le concernant et les faire rectifier le cas échéant, en application des dispositions de la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 sur l'informatique.



Alliance Française



Les formations 2017/2018

Les cours intensifs

Du lundi au vendredi de 9h à 13h
ou 13h30 à 17h30

2017 SEPTEMBRE du 11/09 au 06/10
OCTOBRE du 09/10 au 06/11
NOV/DEC du 13/11 au 08/12

2018 JANVIER du 08/01 au 02/02
FEVRIER du 05/02 au 02/03
MARS du 05/03 au 30/03
AVRIL du 03/04 au 27/04
MAI du 02/04 au 01/06
JUIN du 04/06 au 29/06
JUILLET du 02/07 au 27/07
AOUT du 01/08 au 29/08
SEPTEMBRE du 03/09 au 28/09
OCTOBRE du 01/10 au 26/10

80
heures

20h/
semaine

4h/
jour

Pour 1 session
800€/session
Pour 2 à 3 sessions
720€/session
Pour 4 à 15 sessions
680€/session

Les cours du soir

Les lundis et mercredis de 18h à 20h

2018 Session 1 du 15/01 au 21/02
Session 2 du 26/02 au 09/04
Session 3 du 16/04 au 28/05
Session 4 du 04/06 au 11/07
Session 5 du 17/09 au 24/10
Session 6 du 05/11 au 12/12

6
Semaines

4h/
semaine

24h/
session

Pour 1 session
360€/session
Pour 2 à 3 sessions
336€/session
Pour 3 à + sessions
312€/session

af

Alliance Française

Les formations 2017/2018

Les cours individuels

Horaires adaptables à la demande

Forfait

De 1 h à 20h **65€/** heure

De 21h à 40h **60€/** heure

De 41h à 60h **55€/** heure

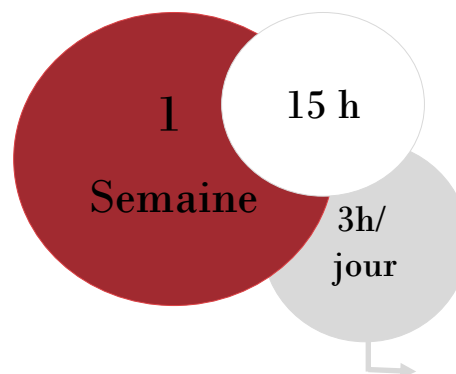
Français sur objectif spécifique (FOS) : sur devis

Préparation DELF B1/ B2

Du lundi au vendredi de 14h à 17h

2017 Session 1 du 27/11 au 01/12

2018 Session 2 du 23/04 au 27/04



Étudiant AF
150€/ session

Extérieur
170€/ session

af

Alliance Française

Les formations 2017/2018

Ateliers de conversation

Tous les mardis de 14h à 16h

2017	Session 1	du 19/09 au 05/12
2018	Session 2	du 16/01 au 03/04

12
séances

2h /
atelier

24h /
session

Étudiant AF
15€/ atelier

Extérieur
20€/ atelier

Atelier perfectionnement de l'écrit

Du lundi au vendredi de 14h à 17h

2017	Session 1	du 29/09 au 15/12
2018	Session 2	du 16/01 au 03/04

12
séances

2h /
atelier

24h /
session

Étudiant AF
15€/ atelier

Extérieur
20€/ atelier

af

Alliance Française

Les formations 2017/2018

TCF Accès à la nationalité

Les mercredis, jeudis et vendredis à 14h

Test valable 2 ans
Se déroule sur ordinateur

Partie 1 : compréhension orale
⇒ 29 questions de compréhension sur ordinateur

Partie 2 : entretien à l'oral avec un examinateur
⇒ 12 minutes / 3 tâches

Étudiants AF
90€/ examen

Extérieur
110€/ examen

TCF Tout Public

Les lundis et mardis à 14h

Test valable 2 ans
Se déroule sur ordinateur

ÉPREUVES OBLIGATOIRES

- ⇒ Compréhension orale
- ⇒ Compréhension écrite
- ⇒ Structure de la langue

Étudiants AF
80€/ examen
Extérieur
95€/ examen

ÉPREUVE COMPLEMENTAIRES

- ⇒ Expression écrite
 - ⇒ Expression orale
- **45€/ épreuve**



Alliance Française

af

Alliance Française

Grenoble

7 rue Elisée chatin
38100 Grenoble

+33 (0)3 76 56 25 84



contact@afgrenoble.org

www.afgrenoble.org

af

Alliance Française

